



Recrutement de nouveaux membres

L'AMCLSCQ tient à recruter de nouveaux membres afin de compter sur un membership nombreux. Aussi, nous envoyons périodiquement une sollicitation aux nouveaux facturants et aux médecins qui ne sont membres d'aucune association pour les inviter à se joindre à nous.

Bien entendu, rien ne peut remplacer la sollicitation personnalisée d'un collègue à un autre pour l'inviter à rallier les rangs de notre Association.

Dans le contexte de la mise en place de la rémunération mixte et de l'entente conclue entre le ministre de la Santé et la FMOQ pour améliorer l'accessibilité, l'AMCLSCQ est certainement la mieux placée pour vous supporter et pour défendre vos intérêts et ceux de vos collègues.

L'amélioration des conditions de pratique est un enjeu pour lequel nous travaillons sans cesse avec la FMOQ.

Nous sollicitons chacun de nos membres à mettre l'épaule à la roue. Invitez vos collègues à rallier les rangs de l'Association des médecins de CLSC du Québec. Sans aucun doute, ils bénéficieront de la meilleure information les concernant.

L'hyperlien qui suit vous conduit à notre formulaire d'adhésion www.amclscq.org/adhesion. Dans l'éventualité où vos efforts portent ses fruits, il suffira de le faire suivre à notre secrétariat une fois complété.

Nous comptons sur vous et vous remercions...

Obligation de médecins de CLSC de fournir des statistiques!!!

Lors de la journée de formation du 12 juin dernier, nous avons été interpellés sur l'obligation pour les médecins de CLSC de fournir des données statistiques à leur administration.

L'Exécutif de votre Association s'était déjà prononcé sur cette question et avait réaffirmé que les médecins n'avaient pas à compléter ou à saisir des statistiques sur leurs activités. Les collectes de données devraient être effectuées par le personnel d'archives.

L'Exécutif en a rediscuté lors de sa rencontre estivale en août dernier et a réitéré sa position à savoir, que cette tâche est du travail clérical et que nous n'avons pas à le faire, notre priorité étant de donner des soins à nos patients.

Qui plus est, dans le contexte de l'entente pour améliorer l'accessibilité, nous devons mettre nos énergies aux bonnes places...

La rémunération mixte en CLSC : c'est pour bientôt!

Nous vous rappelons le 5 à 7 du 24 septembre après la formation sur l'accès adapté. Cette rencontre vous permettra d'en savoir davantage sur la rémunération mixte en CLSC pour laquelle vous pourrez adhérer dès le 1^{er} novembre prochain.

Nous aborderons différents aspects dont les nouveaux avis de services à faire parvenir à la R.A.M.Q. ainsi que la facturation des différents actes et examens.

Nous espérons recevoir d'ici là l'infolettre de la R.A.M.Q. pour vous donner des informations encore plus précises.

Finalement, le personnel de l'agence de facturation des fonds FMOQ sera sur place pour présenter leurs services. Pour certains, la facturation à l'acte dans le cadre du mode mixte paraît lourde et le recours à une agence de facturation sera d'un grand soutien pour profiter de tous les bénéfices escomptés par ce mode.